



# Commune de Saint-Alban de Montbel

## Compte rendu du Conseil Municipal du : 04 septembre 2017

Mme le Maire Annick Chevalier : Présidente de séance

Sécrétaire de séance : Benjamin Bardon

### Membres présents

BARDON Benjamin

DURET Sylvain

GRIMONET Henri

LEGER Luc

MERCY Paul

POUPENEY Annick

RENAUDIN Géraud

SENFTE Catherine

SZLAPKA Jean

### Membres absents et excusés

EMINET Bernard Paul – pouvoir à RENAUDIN Géraud

NOEL- LARDIN Patrick – pouvoir à GRIMONET Henri

SCHNEIDER Audrey – pouvoir à POUPENEY Annick

### Membres absents non excusés

Néant

### Ordre du jour

- Délibération pour subvention au SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile de l'ADMR)
- Délibération pour virement de crédit
- Délibération pour signature contrat adjoint technique
- Questions diverses

**Début de la séance à 20h15**

### Approbation du CR du 24 juillet 2017

A noter que Mr Yann Szlapka s'était excusé pour son absence lors du CM du 24 juillet

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## **1 – Délibération pour subvention au SSIAD (Service de Soin Infirmier A Domicile de l'ADMR)**

Après renseignement auprès des communes alentour et pour faire suite au choix du conseil municipal de se renseigner avant de donner une réponse lors du dernier conseil municipal (cf compte rendu du 24 juillet 2017) madame le Maire nous indique que toutes les communes concernées ont accepté la demande de subvention du SSIAD.

Concernant Saint Alban de Montbel le montant de cette subvention s'élève à 857.50 euros pour rappel.

Mme le Maire a promis de prendre contact avec le SSIAD pour que dorénavant celui-ci nous avertisse des prestations prodiguées aux administrés.

**Pour : 10 | Contre : 0 | Abstention : 2 (Paul Mercy, Catherine Senft)**

## **2 – Délibération pour virement de crédit**

Madame le Maire nous fait part d'une demande de crédit de la part de Jacky Noiray pour une prestation de renforcement des ouvrages du port communal du Sougey (mise en place de blocs et de 0/25) pour un montant de 300.00 euros.

Ce montant n'ayant pas été budgétisé pour le projet de réaménagement du port il convient de l'ajouter au budget et de le transmettre au conseil départemental pour l'inclure à la subvention initiale sollicitée.

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## **3 – Délibération pour virement de crédit**

Madame le Maire nous fait part d'une demande de crédit de la part du cabinet ISAGEO pour une prestation de levé topographique non budgétisée mais indispensable à l'étude du projet Cœur de Village par la maîtrise d'œuvre (Cabinet Den Hengst).

Le montant de cette demande de crédit s'élève à 360.00 euros, il sera ajouté au poste 2312 du budget.

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## **4 – Délibération pour signature contrat adjoint technique**

Madame le Maire nous présente la reconduction du contrat à durée déterminée de l'adjoint technique Marion Pertuiset pour un temps de travail hebdomadaire de 9 heures. En effet celui-ci arrive à terme le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## **Questions diverses**

### **Zone artisanale de la commune**

En application de la loi NOTRe La compétence n'appartenant plus à la commune mais désormais à la CCLA les charges relatives à la zone artisanale seront transférées à celle-ci. Il s'agit du coût de l'éclairage public et du déneigement.

Il est demandé à Mr Henri Grimonet de chiffrer dans les meilleurs délais le transfert de ces charges.

### **Projet OPAC**

Madame le Maire nous présente des plans et coupes cotées du projet de construction des 9 habitations OPAC.

L'OPAC indique qu'il ne sera pas prévu de lourds travaux de rénovation des logements existants dans l'immédiat (isolation).

Concernant le loyer des nouveaux logements, il s'élèvera à :

- 470.00 euros pour un 83m2 (hors charges) auquel il faut ajouter 33.00 euros pour le garage et 30.00 euros pour le jardin soit 533.00 euros.
- 466.00 euros pour un 89m2 (hors charges) auquel il faut ajouter 45.00 euros pour le garage et 20.00 euros pour le jardin soit 531.00 euros.
- 488.00 euros pour un 93m2 (hors charges) auquel il faut ajouter 45.00 euros pour le garage et 20.00 euros pour le jardin soit 553.00 euros.

L'OPAC indique que ce qui fera une réelle différence sera la baisse des charges compte tenu de la qualité des constructions et des matériaux utilisés.

### **Bilan 2016 plateforme d'Initiative Savoie**

---

En 2016 l'entreprise Courrier Electricité a pu bénéficier des aides de la plateforme.

### **Elections sénatoriales**

---

Elles auront lieu le 24 septembre au parc des expositions de Chambéry.

S'y rendront Annick Chevalier, Henri Grimonet et Bernard-Paul Eminet en tant que titulaires

Les suppléants sont Luc Léger, Patrick Noël-Lardin et Sylvain Duret.

Mme le Maire précise que sans motif jugé recevable par le juge, les titulaires qui seraient absents se verront attribuer une pénalité de 100 euros.

### **Bilan 2016 plateforme d'Initiative Savoie**

---

En 2016 l'entreprise Courrier Electricité a pu bénéficier des aides de la plateforme.

### **SMAPS**

---

Le président Mr Gaston Arthaud-Berthet a donné sa démission le 1<sup>er</sup> septembre.

### **Urbanisme**

---

Du fait de la non-fusion des communautés de communes, depuis le 1<sup>er</sup> septembre l'instruction des dossiers de la DDT se fait à Chambéry et non plus à Pont de Beauvoisin.

### **Rentrée scolaire**

---

Suite à la fin des TAP et au retour à la semaine de 4 jours une réflexion a dû être menée sur la gestion du personnel. Deux postes ayant été libérés (une mutation pour Lucie Bertier et une démission pour Valérie Millet) il a fallu procéder à deux recrutements adaptés aux nouvelles conditions.

Le prélèvement bancaire pour le règlement de la cantine, mis en place cette année, rencontre un véritable succès et a été adopté par un grand nombre de parents d'élèves.

72 enfants sont scolarisés à Saint Alban de Montbel cette année. L'effectif est constant mais la petite section de maternelle n'a que 4 élèves arrivant cette année.

### **SMAPS signalétique**

---

Une subvention a été accordée par la CCLA pour la mise en place de panneaux sur le sentier reliant le Sougey à l'église de Saint Alban de Montbel.

### **Pratique illégale activité commerciale**

---

Mme le Maire nous fait part d'échange de courriers entre la CCLA et des tiers concernant la pratique illégale d'une activité commerciale au Sougey (promenade en bateau électrique sur le lac).

## **Ports communaux**

---

Concernant la liste d'attente et les tarifs pour les places des ports communaux, le souhait de la commune de favoriser les habitants de Saint Alban de Montbel sera conditionné par le résultat de l'étude de l'ASADAC.

Mr Luc Léger est en charge de ce dossier.

## **Prochain conseil municipal**

---

Date à définir.

**Fin du conseil municipal à : 21h20**

**Mme CHEVALIER Annick**

Présidente de séance

**Benjamin Bardon**

Secrétaire de séance